

FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

UNION FÉDÉRALE DE L'ACTION SOCIALE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET SES DÉRIVES AU GRAND JOUR

Le magazine de France 3 « Pièces à convictions » a diffusé le 16 janvier dernier un reportage de 95 minutes intitulé « Enfants placés, les sacrifiés de la République ». Il y est question des graves dysfonctionnements du système de la protection de l'enfance en France. Le constat est accablant et alarmant : enfants maltraités, victimes d'abus sexuels ou violés, accueils collectifs non sécurisants, personnels non formés, non diplômés, parfois maltraitants, parcours de vie des enfants et adolescents non appropriés, logement en hôtel sans suivi éducatif ou presque, abandon des pouvoirs publics dès 18 ans, 1 jeune sur 4 sorti du dispositif de l'ASE se retrouve SDF, 70 % des jeunes sortis du dispositif sans diplômes...

Nous aurions pu rajouter d'autres thèmes comme celui des listes d'enfants mis en attente des mesures judiciaires faute de services publics pour les appliquer, comme celui des mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s (ou mineur.e.s dit.e.s « non accompagné.e.s ») qui sont discriminé.e.s et dont les droits sont bafoués...

L'UFAS CGT soutient les salarié.e.s qui, dans leur grande majorité, portent les valeurs de la dignité, de l'humanisme et apportent tout ce qu'ils peuvent pour la sécurité nécessaire aux enfants et adolescent.e.s placé.e.s.

L'UFAS CGT ne cautionne cependant pas les dérives institutionnelles des services publics et associatifs qui conduisent à générer de la maltraitance auprès des enfants et envers les personnels éducatifs. Les lanceurs d'alerte du CDEF 33 en ont payé les frais ! L'UFAS CGT a lancé un groupe de travail sur les lanceurs d'alerte du travail social depuis juin 2018.

Au-delà du courage des lanceurs d'alerte du travail social, les personnels doivent faire face à des conditions de travail difficiles : augmentation des taux d'encadrement éloignant les personnels d'un accompagnement individualisé pour les enfants, fatigue professionnelle, management de plus en plus agressif, perte du sens des métiers éducatifs... Cela fait de nombreuses années que la CGT dénonce cette dégradation constante du système de la protection de l'enfance, comme celle de la prise en charge du handicap.

Les grandes manifestations des salarié.e.s de la protection de l'enfance du Maine-et-Loire de l'année 2017 et celles récemment du dernier trimestre 2018 à Lille ne doivent pas nous faire oublier que la sonnette d'alarme retentissait depuis longtemps.

Malgré plusieurs interpellations de la CGT, mais aussi d'une intersyndicale par courrier en novembre 2017, Madame Buzin n'a toujours pas daigné répondre à ce jour, ni proposer de rencontres aux représentant.e.s des salarié.e.s. Ce n'est donc pas une surprise pour nous de la voir absente du plateau de télévision de l'émission « Pièces à conviction » !

Comme pour les EHPAD et le service public de la santé, la protection de l'enfance a plus que jamais besoin en urgence d'un grand plan de transformation sociale. Les services publics ne doivent plus produire plus de dangers que les enfants n'en connaissaient dans leur milieu familial ! La jeunesse était soi-disant une priorité du gouvernement, il est plus que jamais temps de le prouver !

Montreuil, le 24 janvier 2019.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

05/19

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr

FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

UNION FÉDÉRALE DE L'ACTION SOCIALE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CDEF EYSINES (33) : LES LANCEURS D'ALERTE AVAIENT RAISON ! ET MAINTENANT ?

Le magazine de France 3 « Pièces à convictions » a diffusé, le 16 janvier, une émission accablante sur l'état de la Protection de l'Enfance dans certains départements : manque de moyens, accompagnements éducatifs des enfants et suivis inappropriés à leurs problématiques.

Le reportage en caméra cachée au sein du CDEF de la Gironde est terrible : les personnels sont non formés et dépassés, en nombre insuffisant, peu ou pas soutenus, enfants et adolescents accueillis en trop grand nombre sur les mêmes lieux, sans prise en compte de leurs pathologies,...

En avril 2017, 7 agents du CDEF, après avoir vainement alerté toutes les instances de l'établissement et du Conseil Départemental, ont interpellé les élus et la presse sur la situation dramatique des prises en charge des jeunes (viols, violences, etc). Ils n'ont pas été entendus et se sont même vus sanctionnés en septembre 2017 pour avoir enfreint leur « devoir de réserve » !!!

Force est de constater que ces agents avaient raison ! Et, aujourd'hui, les élus (conseil départemental de la Gironde, des sénateurs) s'émeuvent et lancent enquêtes et réflexions... Nos collègues ont payé durement de faire éclater la vérité !

L'UFAS-CGT exige du Conseil Départemental de la Gironde et de la direction du CDEF l'annulation des sanctions iniques qu'ont reçues nos collègues, le paiement de leurs salaires suspendus et le remboursement de leur frais de justice.

L'UFAS-CGT rappelle son attachement au service public de l'Aide Sociale à l'Enfance, à la Protection de l'Enfance et revendique l'obligation d'emploi de personnels formés, diplômés, en nombre suffisant, un encadrement sécurisant, une transparence totale et le contrôle rigoureux du financement de ce secteur y compris du secteur associatif.

Nous demandons la mise en place d'une structure permanente et paritaire dans les départements entre les Conseil Départementaux, l'État et les organisations syndicales de salarié.e.s pour exercer une véritable vigilance en vue de l'amélioration de la prise en charge, notamment avec des moyens de la pédopsychiatrie, de la prévention spécialisée et de l'ensemble de l'insertion sociale. Les enfants et adolescents ne doivent plus jamais être les enfants sacrifié.e.s de la République.

Montreuil, le 24 janvier 2019.

CDEF : Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, structure publique en gestion départementale qui a vocation à accueillir les enfants et ados en grande difficulté sociale en Gironde, environ 400 enfants et ados accueillis...En Gironde, 80% de la protection de l'Enfance est assurée par le secteur associatif avec un financement du Conseil Départemental. A savoir qu'il y a aussi des enfants relevant de la Protection de l'Enfance accompagné.e.s sur un plan éducatif et thérapeutique dans des structures (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique, Institut Médico Educatif,...) relevant de l'Agence Régionale de Santé.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

06/19

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr